

1. *Débitrice*: **Beldade Sàrl**, Nidaugasse 42, **2502 Biel/Bienne**
2. *Délai pour contester l'état de collocation*: 29.06.2006 jusqu'au 19.07.2006
3. *Délai pour contester l'inventaire*: 29.06.2006 jusqu'au 09.07.2006
4. *Remarques*: Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant les droits reconnus par l'administration de la faillite (art. 47 à 49 OAO) et les actions en responsabilité selon les art. 752 à 758 CO et 827 CO que cette dernière renonce à introduire.  
Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées. Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné.  
Konkursamt Berner Jura-Seeland, Dienststelle Seeland  
2501 Biel/Bienne

(00175993)